

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 24 Octobre 2024

Nombre Membres

En exercice : **18**Présents :
12 TitulairesPouvoirs :
1Votants :
13 Pour
0 Contre
0 Abstentions**L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-quatre octobre**

A 15h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol sur Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, André DEFAY, David SALQUE-PRADIER, Denis THOUMY, Laurent DUPLOMB, Frédéric GIMBERT, Michel CHAPUIS.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT.

Absents : Yves BRAYE, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Didier PINOT, Elisabeth ROYON.

Date de la convocation :
17 Octobre 2024**Délibération n°**
2024.10.50**LANCEMENT MARCHES TRANSPORT ET TRAITEMENT DES OM SECTEUR SICTOM
VELAY PILAT ET SICTOM ENTRE MONTS ET VALLEES**

Le marché pour le transport et le traitement des OM du SICTOM Entre Monts et Vallées arrive à échéance le 31/12/2024.

Le marché pour le transport et le traitement des OM du SICTOM Velay Pilat arrive également à échéance le 31/12/2024.

Il est proposé de réaliser une consultation pour ces 2 marchés avec une durée se calant au marché du groupement de commande qui doit se terminer le 30/06/29 (soit 4 ans et 6 mois) pour des lots traitement et transport.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **D'APPROUVER** l'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) en ce sens,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à mettre en œuvre une consultation sur les bases ci-dessus évoquées, en vue de la passation de 2 marchés pour le transport

et le traitement des OM du SICTOM Entre Monts et Vallées d'une part et pour le transport et le traitement des OM du SICTOM Velay Pilat d'autre part.

- **D'HABILITER à l'unanimité** Monsieur le Président à engager toutes démarches à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

SYMPTTOM
26, Rue des Maletons / Bât. La Tour d'Etoile
43120 MONISTROL SUR LOIRE
04 71 75 57 57

Le Président

Jean-Paul LYONNET